

LA SECTION FOOTBALL BONDOUFLE



ORGANISE SON TRADITIONNEL TOURNOI DE DE FOOT ANIMATION

LE SAMEDI 18 JUIN 2016

**POUR LES CATEGORIES U10 U11 et
U12 U13 (équipes Masculines ou
féminines)**



FLEURY FC 91 vainqueur 2015 en Catégorie U12U13



**BONDOUFLE AC
VAINQUEUR U10 U11 2015**



PARTICIPATION AU TOURNOI 2015

**DE L'EQUIPE de SAINT - CAST LE
GUILDO FEJ (Côtes d'Armor)**



BONDOUFLE AC FEMMINES U12 U13

Frédéric SUIRE
Correspondant Tournois BONDOUFLE AC
5, Rue Auguste Chaude
91070 BONDOUFLE
06 22 50 37 12

Bondoufle, le 20 Janvier 2016

Chers amis sportifs,

Notre club organise comme chaque année ses tournois extérieurs pour les catégories :

- **U10-U11 ET U12-U13 (équipes masculines et féminines)**

Le SAMEDI 18 JUIN 2016

Ils auront lieu à l'adresse suivante :

Stade municipal H Marcille
Rue du général De Gaulle
91070 BONDOUFLE

C'est avec plaisir que nous vous convions à cette manifestation qui sera nous l'espérons, la fête du football et des enfants. Ce tournoi sera placé sous le signe de l'EURO 2016 de football, dans le cadre du projet « HORIZON BLEU 2016 » initié par la fédération Française de Football et relayée par les ligues et districts respectives ;

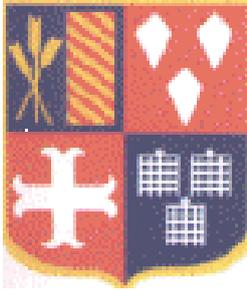
Une buvette, un stand restauration (adapté à tous avec formule repas complet), seront ouverts toute la journée. Au total 16 équipes maximum dans chaque catégorie seront retenues.

Si vous souhaitez engager une ou deux équipes, il vous suffit de nous retourner le bon d'inscription ci-joint, **avant le 20 mai 2016**, accompagné d'un chèque de caution de 100 euros par équipe engagée (1 chèque par équipe, qui vous sera restitué après le tournoi).

Une fois les inscriptions closes, vous recevrez par mail toutes les informations nécessaires au bon déroulement de cette journée (rendez-vous, tirage des poules...).

Dans l'attente de votre réponse, recevez, chers amis sportifs, nos salutations les plus sportives.

Frédéric SUIRE



COUPON REPONSE

A retourner à
Frédéric SUIRE
5, rue Auguste Chaude
91070 BONDOUFLE
fredsuire@orange.fr

CATEGORIE : U10-U11

Le SAMEDI 18 Juin 2016

Nom du club

Nom de la personne à contacter si besoin :

e-mail obligatoire:.....

Coordonnées téléphoniques:

Nombre d'équipes engagées :

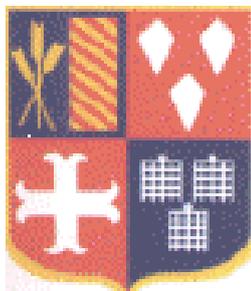
(UN CHEQUE DE CAUTION DE 100 EUROS PAR EQUIPE ENGAGEE)

Coordonnées de la personne à qui envoyer la confirmation
d'engagement et les documents du tournoi :

.....
.....

Fait le :

Signature



COUPON REPONSE

A retourner à :

Frédéric SUIRE
5, rue Auguste Chaude
91070 BONDOUFLE
fredsuire@orange.fr

CATEGORIE : U12-U13

Le SAMEDI 18 Juin 2016

Nom du club

Nom de la personne à contacter si besoin :

e-mail obligatoire:.....

Coordonnées téléphoniques:

Nombre d'équipes engagées :

(UN CHEQUE DE CAUTION DE 100 EUROS PAR EQUIPE ENGAGEE)

Coordonnées de la personne à qui envoyer la confirmation
d'engagement et les documents du tournoi :

.....
.....
.....

Fait le
Signature :



**REGLEMENT DU TOURNOI DU 18 JUIN 2016
U10-U11 et U12-U13**

Article 1 : Le tournoi est ouvert à tous les clubs souhaitant y participer, sous réserve de place encore disponible, **et que les joueurs participants soient titulaires d'une licence en cours de validité. (Contrôle par le responsable du tournoi au démarrage)**

Article 2 : Un chèque de caution est demandé à chaque club, lors de l'inscription. Ce chèque sera restitué par courrier après le tournoi.

Article 3 : Seuls les joueurs figurant sur la fiche d'engagement remplie et déposée le jour du tournoi à la table de marque, avant le début des rencontres, pourront participer au tournoi.

Article 4 : Chaque équipe sera composée de :
8 joueurs (7 de champs + 1 gardien) + 4 remplaçants maximum

Article 5 : Les changements de joueur pourront se faire à tout moment, mais devront se faire impérativement par le milieu du terrain afin de perturber au minimum le bon déroulement du jeu.

Article 6 : La durée des matches sera de
10 minutes en une seule période
2 x 08 minutes pour la finale

Article 7 : L'arbitrage sera assuré par le club organisateur, sous la responsabilité d'un arbitre central.
En cas de qualification d'une équipe de BONDOUFLE pour la finale, il sera fait appel à un arbitre neutre parmi les clubs participants, par tirage au sort.

Article 8 : En cas de litige, seuls les organisateurs du tournoi seront habilités à trancher, et les décisions qui en découleront seront sans appel.

